



Société anonyme au capital social de 374.594,00 Euros
Siège social : 102, rue Etienne Dolet
92240 Malakoff
478 129 968 RCS Nanterre

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2018

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
I. RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL 2018	3
1. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE	3
a. <i>Résultats du premier semestre 2018</i>	3
b. <i>Essais cliniques</i>	5
c. <i>Activité commerciale</i>	7
2. SITUATION ET FAITS MARQUANTS	8
a. <i>Développement Echothérapie en Europe</i>	8
b. <i>Adoption croissante de l'Echothérapie en Asie</i>	9
c. <i>Utilisation de l'échothérapie en oncologie</i>	9
d. <i>Autres évènements</i>	10
3. EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DU SEMESTRE	11
a. <i>Première inclusion dans le cadre de l'étude « Forfait Innovation »</i>	11
b. <i>Theraclion concrétise plusieurs projets clés avec des universités allemandes</i>	11
II. ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2018	12
a. <i>Autres évènements</i>	17
a. <i>Première inclusion dans le cadre de l'étude « Forfait Innovation »</i>	35
b. <i>Theraclion concrétise plusieurs projets clés avec des universités allemandes</i>	35
III. RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES INTERMEDIAIRES	37

I. RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL 2018

1. Activité et résultats de la Société

a. Résultats du premier semestre 2018

En K€	30/06/2018	30/06/2017	Var. %
Chiffre d'affaires	862	753,4	14,4%
<i>issu des ventes d'équipements</i>	653	656	0%
<i>issu de la location d'équipements</i>	72	24	203%
<i>issu de la vente de consommable</i>	70	46	52%
<i>issu de la vente de service</i>	67	28	139%
Subventions	4	42	-90%
Autres produits	2,4	0	NA
Total des produits d'exploitation	868	795	16%
Achats de marchandises et variation de stocks	498	445	+12%
Marge brute	370	350	+6%
% Marge brute	43%	44%	-1 pts
Autres achats et charges externes	2 073	2 081	-1%
Achats de marchandises et Charges externes	2 571	2 526	+2%
Salaires et charges sociales	2 084	1 997	+4%
Dotations aux amortissements	167	183	-9%
Dotations aux provisions	201	-	NA
Autres charges	21	30	-30%
Autres charges opérationnelles	2 473	2 210	12%
Résultat d'exploitation	(4 176)	(3 940)	6%
Résultat financier	(121)	(110)	-10%
Résultat exceptionnel	(25)	(4)	529%
Crédits Impôts Recherche	710	652	9%
Résultat net	(3 593)	(3 402)	6%
Effectif moyen (ETP)	32	35	-9%

Croissance des ventes aux clients hors Groupe : + 61%

Conformément à l'évolution du périmètre comptable de la présentation des comptes de Theraclion décidée en 2017, les chiffres publiés ce jour sont ceux de l'entité légale Theraclion SA. Ils ne consolident pas les contributions des sociétés Theraclion APAC Ltd (Hong Kong) et Theraclion China Co., Ltd. (Shenzhen). Les ventes vers ces filiales sont comptabilisées comme des ventes à des tiers. L'addition des ventes de Theraclion SA et de ses filiales vers des tiers se seraient élevées à 899 K€1, en hausse de 61% par rapport aux 559 K€ de 2017.

¹ Les chiffres du Groupe Theraclion qui comprend Theraclion SA, sa filiale Theraclion APAC détenue à 100% et la co-entreprise chinoise détenue à 55% sont non audités.

Les ventes de la société Theraclion SA seule s'élève à 862 K€, en hausse de 15% sur un an. Les 653 K€ de chiffre d'affaires équipement du premier semestre 2018 correspondent aux ventes de trois machines Echopulse : une en Espagne, une en France et une en Corée du Sud via la filiale Theraclion de Hong Kong non consolidée. Au premier semestre 2017, Theraclion avait vendu trois systèmes dont l'un à sa filiale de Hong Kong qui en est toujours propriétaire et le facture au traitement.

Les locations d'équipement progressent par rapport au premier semestre 2017 du fait d'un contrat de location d'un système de recherche vétérinaire aux Etats-Unis.

La vente de consommables progresse de 54% en ligne avec l'augmentation du nombre de traitements en routine clinique de 68%, ce qui illustre l'adoption croissante de l'échothérapie. Enfin, l'augmentation des ventes de services de 139% traduit la souscription de contrats de maintenance des systèmes qui sortent de la période de garantie. Au total les revenus récurrents - consommables et services de maintenance - doublent par rapport au premier semestre 2017.

K€	2018	2017	% vs 2017
Ventes équipements ²	653	656	+0%
Locations d'équipements	72	24	+202%
Ventes de consommables (a)	70	46	+54%
Ventes de services (b)	67	28	+139%
Chiffre d'affaires	862	753	+15%
Dont CA Externe :	680	549	+24%
Dont CA vers Filiales :	183	204	-11%
CA auprès de tiers réalisé par les filiales ³	220	11	+1962%
CA Externe Theraclion SA + Filiales⁴	899	559	+61%
(a)+(b) Revenues récurrents	137	73	+87%

Theraclion se réorganise en concentrant ses forces commerciales sur les marchés immédiatement exploitables et sur le développement des marchés stratégiques des varices, des Etats-Unis, de la Chine, ce qui permet une réduction des dépenses de 20% sur une base annuelle.

Les achats de marchandises et charges externes s'élèvent à 2,6 M€ et augmentent de 2% du fait des dépenses en recherche clinique liées à l'essai pivot multicentrique mené afin d'obtenir l'autorisation de traitement des nodules bénins du sein par échothérapie aux Etats-Unis et de l'essai de faisabilité sur les veines dont le recrutement est clôturé en juin. Les autres charges opérationnelles progressent de 12% à 2,5 M€, dont 0,5 M€ d'éléments non récurrents principalement liés à la réorganisation de Theraclion. Hors éléments non récurrents ces charges diminueraient de 10%.

Theraclion se concentre sur la rapide mise sur le marché d'une solution de traitement des varices par échothérapie : Theraclion a terminé son étude de faisabilité et d'autorisation

² Ces ventes de matériel comportent une clause de retour dans un délai de 12 mois. Cette pratique est couramment employée par Theraclion afin de faciliter l'adoption de sa technologie innovante. A ce jour, aucun client n'a exercé cette clause.

³ Les chiffres du Groupe Theraclion qui comprend Theraclion SA, sa filiale Theraclion APAC détenue à 100% et la co-entreprise chinoise détenue à 55% sont non audités.

⁴ Les chiffres du Groupe Theraclion qui comprend Theraclion SA, sa filiale Theraclion APAC détenue à 100% et la co-entreprise chinoise détenue à 55% sont non audités.

réglementaire pour permettre un dépôt d'enregistrement prévu fin 2018. La Société poursuit ses efforts commerciaux en Allemagne et pays limitrophes et à Hong-Kong, des marchés au potentiel commercial important à court terme. Theraclion progresse sur l'accès aux marchés stratégiques des Etats-Unis et de la Chine.

Ce recentrage stratégique permet de réduire de 25% la masse salariale annuelle en passant de 33 salariés en décembre 2017 à 23 salariés à fin septembre, ce qui réduit d'environ 25% la masse salariale annuelle.

Après la prise en compte du résultat financier, en perte de 121 K€ sur le semestre, notamment lié aux intérêts sur l'avance remboursable TUCE et d'un crédit impôt recherche de 710 K€ en hausse de 9%, le résultat du premier semestre 2018 ressort en perte de 3 611 K€, soit une hausse de 6% par rapport à une perte de 3 402 K€ au premier semestre 2017.

Mise en place d'un financement de 3,6 M€ sur 12 mois assuré par Nice & Green

En juin 2018, Theraclion a mis en place un financement par émission de 120 bons de souscription d'actions remboursables (BSAR) répartis en 12 tranches mensuelles égales pour un montant total de 3,6 M€ assuré par NICE & GREEN, société spécialisée dans la fourniture de solutions de financements adaptés aux sociétés cotées. NICE & GREEN a l'obligation de souscrire chaque mois une tranche de 0,3 M€ contre un droit de souscription à des actions Theraclion à créer dont le nombre est fonction du cours de bourse ajusté d'une décote de 7%. A ce jour, 198.623 actions ont été émises au titre de ce contrat, soit 2,5% du capital de Theraclion.

Au 30 juin 2018, la trésorerie disponible de Theraclion s'élève à 1,5 millions d'euros. Compte tenu de ses perspectives de ventes (y compris celles issues de commandes reçues), des réductions de dépenses réalisées et au regard de ses cash-flow prévisionnels, la Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et a mis en œuvre des actions pour assurer la continuité d'exploitation jusqu'au 30 juin 2019. A cet égard, elle étudie actuellement plusieurs options de financement dans les 6 prochains mois d'un montant de l'ordre de 4M€.

b. Essais cliniques

Finalisation de l'étude sur le traitement des varices par échothérapie

Résultats finaux : sécurité et efficacité

L'étude a été menée par le Docteur Alfred Obermayer chirurgien à l'Hôpital St. Joseph de Vienne et Directeur de l'Institut Karl Landsteiner pour la phlébologie fonctionnelle à Melk. Il déclare : « *Nous avons pratiqué l'échothérapie sur des patients qui avaient déjà été traités par d'autres techniques, et ce sans succès. Les résultats encourageants que nous avons obtenus avec l'échothérapie, nous laissent penser que nous avons identifié une alternative pertinente aux solutions actuelles ; nous sommes satisfaits par ces résultats cliniques* »

Avantages de l'échothérapie sur les méthodes existantes

Les méthodes existantes, même si certaines sont peu invasives comportent des inconvénients, essentiellement liés au fait qu'elles nécessitent de pratiquer des incisions : un bloc chirurgical stérile ainsi qu'une anesthésie – voire une anesthésie générale – sont obligatoires. Ces actes

sont délicats à réaliser, une grande expérience chirurgicale est requise, ce qui les rend extrêmement dépendants de l'expérience des opérateurs. Des effets secondaires comme la pigmentation, l'inflammation, les dommages aux nerfs ou l'induration sont également parfois observés. Le patient qui vient d'être traité n'est absolument pas autonome et requiert une assistance post-opératoire. Autant d'inconvénients dont s'exonère l'échothérapie. Cette technique a le potentiel pour répondre aux insuffisances des méthodes existantes.

Le Docteur Michel Nuta, Chief Medical Officer et Vice-Président Veines de Theraclion, ajoute : *« les résultats finaux sont largement au-delà de nos attentes. Compte tenu du profil des patients traités qui avaient majoritairement subi des récurrences après un traitement initial avec des méthodes traditionnelles, nous sommes très confiants des bénéfices et de l'efficacité de cette nouvelle technique. »*

Le traitement des varices par échothérapie représente un marché gigantesque rapidement accessible

Les coûts de santé liés au traitement des varices sont de 9 milliards de dollars par an. Ce chiffre exclu le traitement de la télangiectasie, ou ce qu'on appelle les varicosités. Le marché des dispositifs médicaux veineux dans ce budget a augmenté de 12% par an au cours des 10 dernières années, passant d'environ 160 millions de dollars à plus de 500 millions de dollars grâce à l'adoption rapide de méthodes mini-invasives telles que la radiofréquence et le laser.

Les leaders d'opinion du monde de la phlébologie ont constaté que leurs patients sont de plus en plus décideurs sur les choix alternatifs de traitements dont ils peuvent bénéficier. Une solution totalement non invasive comme l'échothérapie aura incontestablement leur faveur. Les techniques mini-invasives ont ouvert la voie à un remboursement sur certains marchés. Sur d'autres même parmi les plus grands, les patients optent le plus souvent pour un paiement de leur poche pour éviter une chirurgie envahissante.

« Fort de cette étude nous allons pouvoir déposer la demande d'enregistrement simultanément en Europe et aux Etats-Unis fin 2018. Sous réserve du franchissement des étapes réglementaires, Theraclion espère commercialiser sa solution courant 2019. Nous avons concentré nos efforts de recherche, développement et études cliniques pour transformer cet énorme marché. Nous allons l'adresser en répondant à des besoins médicaux non satisfaits et en tirant de nombreux avantages de notre technologie d'échothérapie. Nous apportons une approche révolutionnaire non invasive, précise et sûre qui répond aux lacunes des options actuelles. L'ensemble du projet semble extrêmement prometteur » déclare David Caumartin.

Avancée dans l'étude IDE (Investigational Device Exemption) sur 100 patientes atteintes d'un adénofibrome du sein débutée en janvier 2017 en vue de l'accès au marché des Etats-Unis.

80 patientes sur les 100 prévues ont déjà été traitées dans le cadre de l'étude clinique pivot évaluant l'innocuité et l'efficacité de l'échothérapie par Echopulse® comme traitement non invasif des fibroadénomes du sein (FA). Le recrutement est réalisé dans quatre centres aux États-Unis, à l'Ecole de Médecine de l'Université de Virginie (UVA), au NYU Langone Bellevue, au centre médical de Montefiore (NY) et au centre médical de l'Université de New-York Presbyterian / Columbia, et dans deux centres en Europe à l'Hôpital Universitaire de Tübingen en Allemagne et à l'hôpital de Sofia, Bulgarie. Les patientes reçoivent un seul traitement par

ultrasons focalisés de haute intensité avec l'Echopulse®. Le critère d'évaluation principal est une réduction du volume du fibroadénome, de la douleur et de l'anxiété.

Le premier semestre aura également vu la poursuite ou le suivi long terme de plusieurs essais cliniques sur le sein et la thyroïde :

- Poursuite du suivi à long terme des essais cliniques en Bulgarie portant sur l'Échothérapie du Fibroadénome et des nodules bénins de la thyroïde qui confirme les très bons résultats enregistrés précédemment.
- Poursuite du suivi à long terme dans le cadre des essais portant sur la nouvelle technique de tir « Beamotion » en Bulgarie pour l'Échothérapie du Fibroadénome et des nodules bénins de la thyroïde dont l'efficacité est confirmée.
- Poursuite de l'accord de collaboration en recherche clinique signé avec l'hôpital Regina Apostolorum (Albano Laziale, Rome) et le département du Professeur Enrico Papini et du Docteur Giancarlo Bizzarri, deux spécialistes en endocrinologie de renommée mondiale. Le Professeur Enrico Papini est internationalement connu comme étant un pionnier dans le traitement des pathologies de la thyroïde par les méthodes de thermoablation. Il est co-auteur de nombreux articles scientifiques ainsi que des directives américaine, italienne et européenne pour la pratique clinique dans le diagnostic et la prise en charge des nodules thyroïdiens.

c. Activité commerciale

Theraclion dispose de bureaux de représentation et de ses propres équipes en Grande Bretagne, Allemagne, d'une filiale à Hong-Kong ainsi que d'un réseau de distribution notamment en Russie, Pologne, Tunisie, Turquie, Egypte, Arabie Saoudite, Singapour, Corée, Taiwan et Inde. Les directeurs pays ont la responsabilité de mettre en place un réseau d'agents et de distributeurs sur leurs zones respectives.

89% de croissance du nombre de traitements

Le nombre de traitements en routine clinique (c'est-à-dire les traitements menés en dehors d'une étude clinique sponsorisée par Theraclion) progresse quant à lui de 68% : plusieurs sites de référence en Allemagne, Espagne et Hong Kong ont basculé vers l'échothérapie comme méthode efficace et élégante de traitement. La technique est également pour eux un important différenciateur marketing.

La forte croissance des traitements dans des études sponsorisés est due à la réalisation d'une étude sur le traitement des varices en Autriche et à l'accélération du recrutement dans l'essai multicentrique aux Etats-Unis sur le traitement du fibroadénome, dernière étape avant l'accession à ce marché gigantesque.

	juin-18	juin-17	Evolution	% Evolution
Thyroïde	327	168	159	95%
Sein	81	63	18	29%
Veines	36		36	NA
Autre	3	6	-3	-50%
TOTAL	447	237	210	89%
Nombre de traitements hors études sponsorisées	371	221	150	68%

2. Situation et faits marquants

a. Développement Echothérapie en Europe

Au premier semestre, l'activité demeure soutenue en Allemagne. Un accord commercial a été signé avec le Diagnostikum Berlin. Cette institution créée en 1995 compte aujourd'hui 10 sites dans la région de Berlin et revendique un positionnement haut de gamme après avoir bâti sa réputation en proposant à ses patients, publics et privés, un accès privilégié aux technologies les plus innovantes. Le centre de médecine nucléaire « MVZ iNUK GmbH » s'est spécialisé dans le traitement des dysfonctionnements de la thyroïde : 30 à 50 patients consultent chaque jour ce centre pour ces pathologies. En Allemagne, environ 80 000 à 100 000 chirurgies thyroïdiennes sont effectuées chaque année, pour un coût unitaire de 3500 à 4500 euros en dépense de santé. Beaucoup de celles-ci pourront être remplacées par l'échothérapie, totalement non-invasive et moins coûteuse avec des bénéfices patient, médecin et assureur évidents. Nous envisageons de remplacer 40% du marché à terme.

BKK Achenbach Buschhütten a rejoint le contrat d'échothérapie qui permet à ses adhérents de bénéficier du remboursement de l'échothérapie. Aujourd'hui en Allemagne, environ 20% des compagnies d'assurance allemandes remboursent l'échothérapie des nodules thyroïdiens et des fibroadénomes du sein.

En France, Theraclion réalise sa première vente dans le cadre du « Forfait Innovation ». Le « Forfait Innovation » est une mesure prise par le Ministère de la Santé dont l'objectif est de faciliter l'accès au marché de technologies innovantes. Elle consiste en une prise en charge dérogatoire et transitoire du coût des traitements réalisés avec la nouvelle technique. Ce remboursement permet de partiellement financer une étude clinique dont l'objectif vise à démontrer que le traitement des fibroadénomes (tumeurs bénignes) du sein par Echothérapie (ultrasons focalisés de haute intensité échoguidés) est moins coûteux et aussi efficace que la chirurgie. Cette étude va inclure 300 patientes dans 12 centres, patientes qui seront suivies pendant dix-huit mois. Quand l'inclusion des patientes sera terminée, les 12 centres pourront continuer de proposer l'Echothérapie en routine en utilisant le même code de remboursement. La réunion de lancement du programme avec les 12 centres a eu lieu le 13 Avril.

Un système a été vendu à EDAP, société française pionnière dans l'univers des HIFU, ayant elle-même conçu un équipement pour le traitement non-invasif du cancer de la prostate. EDAP vend ses propres machines mais a aussi développé un modèle de mise à disposition partagée de systèmes. Ceux-ci, mobiles, sont loués à différents utilisateurs sur la base d'une facturation à l'acte. C'est cette même logistique qui sera utilisée pour ce premier Echopulse®.

En février 2018, Theraclion a annoncé sa première vente en Catalogne, en Espagne au réseau CMDA, Centre Médic Diagnóstico Alomar qui est un groupe de 22 centres d'imagerie diagnostique couvrant la Catalogne et les îles Baléares. ResoFus Alomar sera le premier centre à proposer des traitements HIFU guidés par IRM et par ultrasons. L'offre de soin concernera ainsi les fibromes utérins (myomes) et l'adénomyose utérine, l'ostéome ostéoïde chez les patients présentant des lésions osseuses bénignes, les tremblements essentiels, la maladie de Parkinson, le cancer de la prostate et, grâce à l'achat de l'Echopulse®, les nodules thyroïdiens et les adénofibromes du sein.

b. Adoption croissante de l'Échothérapie en Asie

Le Dr Brian Hung-Hin LANG, MD, professeur associé, chef du département de chirurgie endocrinienne à l'hôpital Queen Mary de l'Université de Hong Kong, est devenu le leader d'opinion de l'échothérapie en Asie. Il réalise plus de 160 traitements par an et publie régulièrement dans des revues scientifiques internationales, validant ainsi, l'efficacité et la sécurité de l'échothérapie ainsi que ses avantages par rapport à la chirurgie invasive. Il a également présenté récemment la technologie innovante de Theraclion dans des conférences telles que « 3rd International Thyroid Notes Conference » à Bangkok en Thaïlande et « Asian Oceanian Congress of Radiology » à Mumbai en Inde. En complément des applications cliniques approuvées et utilisées en routine telles que le traitement des fibroadénomes du sein et des nodules thyroïdiens, le Dr Lang a lancé deux nouveaux essais cliniques focalisés sur le cancer de la thyroïde et sur la maladie de Basedow.

Grâce à ce soutien exceptionnel, Theraclion continue son développement commercial et a vendu d'un autre système Echopulse® dans la région ; l'échothérapie est désormais proposée en routine clinique sur quatre sites à Hong Kong et un à Singapour. Les autorités sanitaires taïwanaises ont approuvé l'Echopulse® dans le traitement du fibroadénome mammaire. D'autres évaluations d'autorisation sont en cours en Corée du Sud et à Taiwan (thyroïde).

L'Asie est la plus importante opportunité commerciale pour l'échothérapie avec plus de 50% des interventions chirurgicales thyroïdiennes dans le monde. Chaque année, uniquement en Chine, un million de chirurgies thyroïdiennes et 700 000 chirurgies fibroadénomateuses sont pratiquées. Pour obtenir un accès plus rapide et privilégié à ce marché, Theraclion a récemment créé une joint-venture avec la société chinoise Furui Medical et livré les 5 premiers systèmes ; la cérémonie d'ouverture officielle du bureau de Shenzhen Theraclion a eu lieu le 8 mars 2018.

c. Utilisation de l'échothérapie en oncologie

Une étude vétérinaire réalisée par le « Virginia-Maryland College of Veterinary Medicine (VMCVM) » et financée par la « Focused Ultrasound Foundation », évalue actuellement le traitement des chiens atteints de sarcomes et de mastocytes. L'étude s'appuie sur la technologie du système Echopulse® loué par Theraclion dans le cadre d'un programme de recherche.

L'Echopulse® était à l'origine conçu pour l'ablation des tumeurs humaines et est actuellement marqué CE pour le traitement des adénofibromes du sein et les nodules thyroïdiens bénins. Cependant, son design robotique unique lui permet d'être facilement adapté aux indications vétérinaires.

Les traitements vétérinaires sont un marché sans structure de remboursement maladie, l'accès à l'innovation y est parfois beaucoup plus rapide que pour les humains. Les résultats

des essais seront d'une part bénéfiques pour les patients vétérinaires et d'autre part apporteront une preuve supplémentaire de faisabilité pour les traitements contre le cancer dans les applications humaines.

Le Dr Patrick M. Dillon, MD, UVA Medical Center, Charlottesville, États-Unis, chercheur principal de l'essai combiné échothérapie / immunothérapie a été inclus dans le programme scientifique officiel du congrès de l'ASCO (société américaine d'oncologie clinique) -STIC (société pour l'immunothérapie du cancer) de janvier à San Francisco, États-Unis. Pour rappel, le dispositif Echopulse[®] est un dispositif de haute précision, spécialement conçu et fabriqué par Theraclion pour traiter les tumeurs bénignes telles que les adénofibromes du sein et les nodules thyroïdiens, par ultrasons focalisés de haute intensité (HIFU). Theraclion a récemment obtenu l'accord de la FDA américaine pour lancer une étude sur le traitement du cancer du sein en associant immunothérapie et échothérapie. Une étude sur le traitement des veines est également en cours et l'échothérapie pourrait devenir le premier traitement non-invasif dans cette indication.

d. Autres évènements

En février 2018, le Société a perçu une avance remboursable de la COFACE pour un montant de 145 K€.

3. Evènements survenus depuis la clôture du semestre

a. Première inclusion dans le cadre de l'étude « Forfait Innovation »

Le 2 juillet, la Société annonçait l'inclusion de la première patiente dans le cadre de l'étude 'Forfait Innovation' au site de l'investigateur principal, le Groupe Hospitalier Diaconesses Croix Saint Simon (GHDCSS) à Paris. (voir Développement de l'échothérapie en Europe.)

b. Theraclion concrétise plusieurs projets clés avec des universités allemandes

Le dernier programme de recherche a été retenu en tant que projet Eurostars. En collaboration avec ses partenaires du projet, Theraclion développera le premier HIFU (High Intensity Focused Ultrasound) utilisable sur patient, spécialement conçu pour une thérapie combinée du cancer avec la radiothérapie.

Eurostars est un programme conjoint entre EUREKA, un réseau intergouvernemental de soutien aux projets de R&D et d'innovation "orientés marché", et la Commission européenne. Le projet de Theraclion sera développé sur 3 ans en collaboration avec le "Fraunhofer Institute for Medical Image Computing (MEVIS), le "Innovation Center Computer Assisted Surgery" (ICCAS - Universität Leipzig) et la PME Mediri. Theraclion dépensera jusqu'à 1,7M € et percevra des subventions à hauteur de 40% des dépenses.

Le but est de développer un système robotique polyvalent capable de fournir une large gamme de régimes d'ultrasons focalisés supportant différents types de thérapies contre le cancer. Lors du projet, l'Echopulse® de Theraclion sera positionné par un bras de robot permettant son utilisation en conjonction avec un système de radiothérapie. L'objectif est d'obtenir un système utilisable sur patient.

Theraclion a signé un accord commercial avec l'hôpital universitaire "Klinikum rechts der Isar" de la "Technical University of Munich" (TUM) pour l'utilisation d'Echopulse® dans le cadre de traitements de patients atteints de nodules thyroïdiens. Le système sera installé à l'hôpital TUM "Rechts der Isar" dans le service de médecine nucléaire. Le diagnostic et le traitement de la maladie thyroïdienne bénigne et maligne est une spécialité du service qui emploie au total 13 médecins et médecins-assistants de médecine nucléaire.

II. ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2018

ACTIF	du 01/01/2018 au 30/06/2018 (6 mois)				du 01/01/2017 au 30/06/2017 (6 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement	1 067 984,05	1 053 807,97	14 176,08	0,13	36 678,19	0,35
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	1 898 771,60	842 308,59	1 056 463,01	9,81	1 136 874,93	10,89
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	834 577,75	631 254,85	203 322,90	1,89	305 413,82	2,92
Autres immobilisations corporelles	231 889,10	168 489,01	63 400,09	0,59	81 663,96	0,78
Immobilisations en cours	26 400,20		26 400,20	0,25		
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	1 000 122,00		1 000 122,00	9,29	122,00	0,00
Créances rattachées à des participations	401 398,50		401 398,50	3,73	400 391,50	3,83
Autres titres immobilisés	82 644,26		82 644,26	0,77	92 254,10	0,88
Prêts						
Autres immobilisations financières	25 324,11	3 209,38	22 114,73	0,21	60 454,94	0,58
TOTAL (I)	5 569 111,57	2 699 069,80	2 870 041,77	26,05	2 113 853,44	20,24
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	1 999 461,00		1 999 461,00	18,56	2 598 378,84	24,88
Avances & acomptes versés sur commandes	24 392,95		24 392,95	0,23	24 392,95	0,23
Clients et comptes rattachés	2 582 859,06	287 252,82	2 295 606,24	21,31	1 147 243,58	10,99
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	80 085,73		80 085,73	0,74	5 041,56	0,05
. Personnel	21 849,44		21 849,44	0,20	3 116,93	0,03
. Organismes sociaux	2 362,64		2 362,64	0,02		
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 089 499,00		1 089 499,00	10,12	1 888 014,00	18,08
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	161 777,74		161 777,74	1,50	588 580,23	5,64
. Autres	726 573,29		726 573,29	6,75	72 798,03	0,70
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	31 098,07		31 098,07	0,29	31 098,07	0,30
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 421 165,84		1 421 165,84	13,19	1 883 543,48	18,04
Charges constatées d'avance	46 637,28		46 637,28	0,43	86 283,00	0,83
TOTAL (II)	8 187 762,04	287 252,82	7 900 509,22	73,35	8 328 490,67	79,76
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)	65,13		65,13	0,00		
TOTAL ACTIF (0 à V)	13 756 938,74	2 986 322,62	10 770 616,12	100,00	10 442 344,11	100,00

PASSIF	du 01/01/2018		du 01/01/2017	
	au 30/06/2018 (6 mois)		au 30/06/2017 (6 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 387 727,25)	387 727,25	3,69	324 630,85	3,11
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	3 886 311,56	36,08	11 994 724,69	114,87
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			-6 535 938,28	-62,58
Résultat de l'exercice	-3 611 249,11	-33,52	-3 401 523,56	-32,58
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	662 789,70	6,15	2 381 893,70	22,81
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées	6 025 549,54	55,94	5 322 697,52	50,97
TOTAL (II)	6 025 549,54	55,94	5 322 697,52	50,97
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires			3 058,14	0,03
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers			40,00	0,00
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 393 741,36	12,94	1 403 181,89	13,44
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	951 089,11	8,83	507 832,16	4,88
. Organismes sociaux	461 087,50	4,28	364 440,40	3,49
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	107 847,17	1,00	42 758,30	0,41
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	64 919,61	0,60	61 499,00	0,59
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	730 122,00	6,78	122,00	0,00
Autres dettes	30 865,10	0,29	33 590,00	0,32
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	341 122,13	3,17	321 231,00	3,08
TOTAL (IV)	4 080 793,98	37,89	2 737 752,89	26,22
Ecart de conversion passif (V)	1 482,90	0,01		
TOTAL PASSIF (I à V)	10 770 616,12	100,00	10 442 344,11	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		du 01/01/2018 au 30/06/2018 (6 mois)		du 01/01/2017 au 30/06/2017 (6 mois)		Variation absolue (6 / 6)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	5 510,00	64 578,33	70 088,33	8,13	45 512,98	6,03	24 576	54,00	
Production vendue biens	393 120,65	259 600,00	652 720,65	75,88	655 760,00	86,82	-3 040	-0,45	
Production vendue services	9 000,00	130 659,87	139 659,87	16,19	54 054,30	7,16	85 605	158,37	
Chiffres d'Affaires Nets	407 630,65	454 838,20	862 468,85	100,00	755 327,28	100,00	107 141	14,18	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			3 500,00	0,41	41 716,00	5,52	-38 216	-91,60	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			97,00	0,01			97	NIS	
Autres produits			2 300,73	0,27	253,88	0,03	2 047	809,09	
Total des produits d'exploitation (I)			868 366,58	100,68	797 297,16	105,56	71 069	8,91	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			322 959,21	37,45	1 087 429,43	143,97	-764 470	-70,29	
Variation de stock (marchandises)			195 128,00	22,82	-642 345,89	-85,03	837 473	130,38	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			152,20	0,02	262,17	0,03	-110	-41,97	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			2 011 799,22	233,26	2 036 702,86	269,05	-24 903	-1,21	
Impôts, taxes et versements assimilés			40 857,82	4,74	46 063,02	6,10	-5 206	-11,29	
Salaires et traitements			1 526 410,56	176,98	1 414 997,33	187,34	111 413	7,87	
Charges sociales			557 834,68	64,88	581 952,58	77,05	-24 118	-4,13	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			167 177,65	19,38	182 748,98	24,19	-15 571	-8,51	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant			200 688,35	23,27			200 688	NIS	
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			21 326,18	2,47	29 929,28	3,96	-8 603	-28,73	
Total des charges d'exploitation (II)			5 044 333,87	584,87	4 737 739,76	627,24	306 594	6,47	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-4 175 967,29	-484,18	-3 940 442,60	-521,68	-235 525		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances					990,00	0,13	-990	-100,00	
Autres intérêts et produits assimilés					575,32	0,08	-575	-100,00	
Reprises sur provisions et transferts de charges			7 785,33	0,90	10 936,85	1,45	-3 151	-28,80	
Différences positives de change			3 265,58	0,38	3 441,77	0,46	-176	-5,10	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			11 050,91	1,28	15 943,94	2,11	-4 893	-30,88	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			128 300,68	14,88	105 822,00	14,01	22 478	21,24	
Différences négatives de change			4 011,71	0,47	19 464,58	2,58	-15 453	-79,38	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			132 312,39	15,34	125 286,58	16,59	7 026	5,61	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-121 261,48	-14,05	-109 342,64	-14,47	-11 919	-10,89	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-4 297 228,77	-498,24	-4 049 785,24	-538,15	-247 443		

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/01/2018 au 30/06/2018 (6 mois)		du 01/01/2017 au 30/06/2017 (6 mois)		Variation absolue (6 / 6)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	954,89	0,11	16 393,90	2,17	-15 439	-94,17
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	954,89	0,11	16 393,90	2,17	-15 439	-94,17
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	165,00	0,02			165	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	25 005,23	2,90	20 469,22	2,71	4 536	22,16
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	25 170,23	2,92	20 469,22	2,71	4 701	22,97
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-24 215,34	-2,80	-4 075,32	-0,53	-20 140	-494,22
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-710 195,00	-82,33	-652 337,00	-86,35	-57 858	-8,86
Total des Produits (I+III+V+VII)	880 372,38	102,06	829 635,00	100,84	50 737	6,12
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 491 621,49	520,79	4 231 158,56	580,16	260 463	6,16
RÉSULTAT NET	-3 611 249,11	-418,70	-3 401 523,56	-450,33	-209 726	
	<i>Perte</i>		<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	924,00	0,11	924,00	0,12		0,00
Dont Crédit-bail immobilier						

Tableau des Flux de Trésorerie

Libellé	30/06/2018 (6 mois)	30/06/2017 (6 mois)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat de l'exercice	-3 611 249	-3 401 524
Elimination des dotations aux amortissements et aux dépréciations	360 081	180 877
Autres éliminations		8 407
Elimination de la variation des intérêts courus	128 301	102 460
Valeur nette comptable de cession d'actifs	0	
Variation du Besoin en fonds de roulement	-568 414	-2 124 911
Trésorerie nette absorbée par les opérations	-3 691 282	-5 234 691
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Cession d'actifs corporels et incorporels	0	2 338
Acquisition d'actifs immobilisés	-68 405	-103 212
Variation fournisseurs d'immobilisations		
Variation des actifs financiers	-232 505	3 865
Trésorerie nette provenant des / (absorbées par les) activités d'investissement	-300 910	-97 009
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation de capital	804 271	201 193
Souscription d'emprunts	145 300	107 552
Remboursement d'emprunts	-400 000	0
Associés - compte courant	0	0
Trésorerie nette provenant des activités de financement	549 571	308 745
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-3 442 621	-5 022 955
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	4 894 884	6 934 538
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 452 263	1 911 583

ANNEXE DES COMPTES SEMESTRIELS

Nous vous rappelons que les comptes semestriels de la Société qui vous sont présentés ont été établis pour la société Theraclion SA seule et ne consolident pas les contributions des sociétés Theraclion APAC Ltd (Hong Kong) et Theraclion China Co., Ltd.(Shenzhen), contrairement au rapport financier du premier semestre 2017. Les chiffres du premier semestre précédent présentés dans ce rapport 2018 sont ceux de la société Theraclion SA seule établit selon les mêmes méthodes que pour l'exercice en cours, dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Pour rappel la société Theraclion s'est introduite en bourse en 2014.

Les informations ci-après constituent l'Annexe des comptes faisant partie intégrante des états financiers de synthèse présentés pour les comptes semestriels clôturés le 30 juin 2018 couvrant ainsi la période de six mois allant du 1er janvier au 30 juin.

Les comptes semestriels relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2018, dégageant une perte de 3 611 249 € et ont été arrêtés le 18 septembre 2018 par le Conseil d'administration.

Le bilan, le compte de résultat et les notes annexes sont présentés en euros, sauf mention contraire.

1. EVENEMENTS MARQUANTS

a. Autres évènements

Le 21 février 2018, le Société a perçu une avance remboursable de la COFACE pour un montant de 145 K€.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de Theraclion sont établis conformément aux dispositions de la législation française et notamment aux dispositions du ANC 2016-7 du 4 novembre 2016 ».

Les états financiers semestriels n'incluent pas l'intégralité des informations financières requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2017 sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après. Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2017.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Intangibilité du bilan d'ouverture
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'hypothèse de la **Continuité de l'exploitation** a été retenue par le Conseil d'administration compte tenu des éléments suivants :

- La situation déficitaire historique de la société s'explique par les dépenses de recherche et développement non capitalisables et par les dépenses liées au lancement commercial de l'Echopulse® poursuivi par la société sur 2018 ;
- En juin 2018, Theraclion a mis en place un financement par émission de 120 bons de souscription d'actions remboursables (BSAR) répartis en 12 tranches mensuelles égales pour un montant total de 3,6 M€ assuré par NICE & GREEN, société spécialisée dans la fourniture de solutions de financements adaptés aux sociétés cotées.
- Au 30 juin 2018, la trésorerie disponible de Theraclion s'élève à 1,5 millions d'euros. Compte tenu de ses perspectives de ventes (y compris celles issues de commandes reçues) et au regard de ses cash-flow prévisionnels, la Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et a mis en œuvre des actions pour assurer la continuité d'exploitation jusqu'au 30 septembre 2019. A cet égard, elle étudie actuellement plusieurs options de financement au cours du second semestre 2018 d'un montant de l'ordre de 4M€.

Pour une meilleure compréhension des comptes présentés, les principaux modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après, notamment lorsque :

- un choix est offert par la législation,
- une exception prévue par les textes est utilisée,
- l'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle,
- il est dérogé aux prescriptions comptables.

3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS

Au 30 juin 2018

Frais recherche & développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
Frais recherche & développement	1 067 984,05	1 053 807,97	14 176,08

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 926 768,65	39 987,00		2 966 755,65
Immobilisations corporelles	1 064 448,56	28 418,49		1 092 867,05
Immobilisations financières	1 546 984,09	37 966,81	75 462,03	1 509 488,87
TOTAL	5 538 201,30	106 372,30	75 462,03	5 569 111,57

L'augmentation du poste « autres immobilisations incorporelles » correspond aux acquisitions de brevets de la période.

Les immobilisations financières sont constituées de dépôts de garantie versés, des actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

Au 30 juin 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité et sont comptabilisés en immobilisations financières :

- Nombre d'actions : 26 656 titres ;
- Trésorerie disponible : 9 212 €.

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Au 30 juin 2018

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 797 006,39	99 110,17		1 896 116,56
Immobilisations corporelles	731 676,38	68 067,48		799 743,86
Autres Immobilisations financières	10 994,71		7 785,33	3 209,38
TOTAL	2 539 677,48	167 177,65	7 785,33	2 699 069,80

4. ETAT DES PROVISIONS

Le détail des provisions est présenté dans le tableau joint.

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours Comptes de tiers Comptes financiers	86 564,47	200 688,35			287 252,82
TOTAL	86 564,47	200 688,35			287 252,82

5. STOCKS

Au 30 juin 2018, le stock a été évalué à 1 999 K€ (versus 2 195 K€ au 31 décembre 2017), en valeur brute, et comprend pour la majeure partie les équipements Echopulse, les têtes de traitement destinés à la vente et les différentes pièces utilisées pour la conception des Echopulse. Il n'a pas été constaté de dépréciation à ce jour.

<i>Nature</i>	Montant en K€
Echopulses	1 210
Têtes de traitement	256
Autres	533
Total :	1 999

6. CREANCES

Créances au 30 juin 2018

ÉTAT DES CREANCES	Montant Brut en €	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Contrat de liquidité - espèces	9 212		9 212
Dépôt de garantie	16 112		16 112
Contrat de liquidité - actions propres	82 644		82 644
De l'actif circulant			
Clients	2 582 859	2 582 859	
Avances et acomptes versés	24 393	24 393	
Fournisseurs débiteurs	85 307	85 307	
Personnel	21 849	21 849	
Autres créances	728 936	12 483	716 453
Etat, Impôts sur les bénéfices	1 089 499	1 089 499	
Taxe sur la valeur ajoutée	161 778	161 778	
Charges constatées d'avance	46 637	46 637	
Total	4 849 227	4 024 805	824 421

Les créances d'« Etat, Impôts sur les bénéfices » correspondent aux Crédit d'Impôt Recherche (« CIR ») et au Crédit Impôt Compétitivité Emploi (« CICE ») acquis par la société. En l'absence de résultat imposable, et du fait que la Société répond à la définition communautaire des petites et moyennes entreprises, ces créances sont remboursables l'année suivant celle de sa constatation.

A l'issue de la période d'imputation, la fraction non imputée est restituable à l'entreprise :

- CIR au 31 décembre 2017 : 1 089 K€, sera remboursé au cours du second semestre 2018.
- Estimation du CIR au 30 juin 2018 : 710 K€.
- Estimation du CICE au 30 juin 2018 : 6 K€.

7. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont composées de SICAV monétaires à court terme dont la valeur de marché au 30 juin 2018 est précisée, ci-après :

<i>en K€</i>	30/06/2018	31/12/2017
Autres titres de créances négociables		-
Valeur vénale VMP SG	31	31
Valeur vénale VMP SG	-	
TOTAL	31	31

8. DISPONIBILITES

Au 30 juin 2018, le groupe détenait plusieurs comptes bancaires :

- Société Générale en € : solde comptable de 1 405 K€ ;
- Société Générale en £ : solde comptable de 3 K€ ;
- Société Générale en \$: solde comptable de 8 K€ ;
- Société Générale en CHF : solde comptable de 1 K€ ;
- BNP Paribas : solde comptable de 4 K€.

Au 30 juin 2018, la société ne disposait d'aucun compte à terme.

9. COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF

- Charges constatées d'avance (en euros)

	30/06/2018	31/12/2017
Montants :	46 637	57 620

Le montant des charges constatées d'avance ne concerne que des charges d'exploitation.

- Produits à recevoir (en euros)

	30/06/2018	31/12/2017
Produits financiers	-	
Fournisseur RRR à obtenir		
Subvention à recevoir	10 120	70 842
Montants :	10 120	70 842

10. CAPITAUX PROPRES

10.1. *Les variations des capitaux propres entre l'exercice 2017 et les comptes du premier semestre 2018 sont présentées ci-après :*

Libellés en k€	31.12.2017	Affectation du résultat	Augmentati on de capital	Frais déduits de la prime	Affectatio n RAN	Différenc e de conversio n	Résultat de l'exercice	30.06.2018
Capital social	375		13					388
Bons de sousc. d'actions	11		0					11
Primes d'émission	9 308		791		(6 224)			3 875
Report à nouveau	-	(6 224)			6 224			-
Résultat de l'exercice	(6 224)	6 224					(3 611)	(3 611)
CAPITAUX PROPRES	3 470	-	804,27075	-	-	0	(3 611)	664

L'augmentation de capital social de 13 K€ est dû à l'exercice de BSA dits Kepler et BSAR dits Nice & Green bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise représentant une augmentation des titres de 262 665 actions.

10.2. **Composition du capital social :**

10.2.1. - **Synthèse à la clôture :**

	30/06/2018	31/12/2017
Capital	387 727,25 €	375 594,00 €
Nombre d'actions :	7 754 545	7 511 880
Valeur nominale	0,05 €	0,05 €

10.2.2. Historique récent du capital social :

– Historique récent du capital social :

1. Selon décision du Directeur Général en date du **2 mai 2016**, agissant sur délégation de pouvoirs conférée par le Conseil d'administration du 21 avril 2016 sur délégation de compétence conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2015, il a été constaté la réalisation d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'un placement privé et l'émission en conséquence de 390 000 actions au prix unitaire de 4,54 € soit un montant total levé de 1 770 600,00 € (dont 19 500,00 € de valeur nominale et 1 751 100,00 € de prime d'émission). En conséquence, le capital social a été porté à 241 163,60 € divisé en 4 823 272 actions ordinaires toutes de même catégorie.
2. Au cours de la période allant du **1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016**, la Société a émis 72 500 actions de 0,05 € de valeur nominale suivant exercice par KEPLER CHEVREUX de 72 500 BSA Kepler tranche 1 à un prix unitaire déterminé selon les stipulations contractuelles pour un montant de fonds levés de 376 150,00 € (dont 3 625,00 € de valeur nominale et 376 150,00 € de prime d'émission). Ces exercices ont été constatés par le Directeur Général lors de ses décisions du 2 mai 2016 et du 29 décembre 2015. En conséquence, le capital social a été porté à 241 538,60 € divisé en 4 830 772 actions ordinaires toutes de même catégorie.
3. Selon décision du Directeur Général en date du **22 août 2016**, agissant sur délégation de pouvoirs conférée par le Conseil d'administration du 6 juillet 2016 sur délégation de compétence conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2016, il a été constaté la réalisation d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription et l'émission en conséquence de 1 610 257 actions au prix unitaire de 5,98 € soit un montant total levé de 9 629 336,86 € (dont 80 512,85 € de valeur nominale et 9 548 824,01 € de prime d'émission). En conséquence, le capital social a été porté à 322 051,45 € divisé en 6 441 029 actions ordinaires toutes de même catégorie.
4. Au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, la Société a émis 51.588 actions de 0,05 € de valeur nominale suivant exercice par leurs bénéficiaires de 12 897 BCE-2009-1 au prix unitaire de 15,60 € par bon soit un montant de fonds levés de 201 193,20 € (dont 2 579,40 € de valeur nominale et 198 613,80 € de prime d'émission). En conséquence, le capital social a été porté à 324 630,85 € divisé en 6 492 617 actions ordinaires toutes de même catégorie.
5. Selon décision du Directeur Général en date du 19 octobre 2017, agissant sur délégation de pouvoirs conférée par le Conseil d'administration du 19 septembre 2017 sur délégation de compétence conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2017, il a été constaté la réalisation d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'un placement privé et l'émission en conséquence de 989 113 actions au prix unitaire de 4,22 € soit un montant total

levé de 4 174 056,86 € (dont 49 455,65 € de valeur nominale et 4 124 601,21 € de prime d'émission). En conséquence, le capital social a été porté à 374 086,50 € divisé en 7 481 730 actions ordinaires toutes de même catégorie.

6. Selon décision du Conseil d'Administration en date du 22 novembre 2017, la Société a émis 10 150 actions de 0,05 € de valeur nominale correspondant à l'acquisition définitive par leurs titulaires de 10 150 actions attribuées gratuitement le 22 septembre 2016 (cf. note 11.2 F ci-dessous), soit une augmentation de capital de 507,50 € de valeur nominale sans prime d'émission. En conséquence, le capital social a été porté à 374 594,00 € divisé en 7 491 880 actions.
7. Au cours de la période allant du 1er janvier 2018 au 30 juin 2018, la Société a émis 55 000 actions de 0,05 € de valeur nominale suivant exercice par KEPLER CHEVREUX de 55 000 BSA Kepler tranche 1 à un prix unitaire déterminé selon les stipulations contractuelles pour un montant de fonds levés de 218 400,00 € (dont 2 750,00 € de valeur nominale et 215 650,00 € de prime d'émission). En conséquence, le capital social a été porté à 377 344,00 € divisé en 7 546 880 actions ordinaires toutes de même catégorie.
8. Au cours de la période allant du 1er janvier 2018 au 30 juin 2018, la Société a émis 90 000 actions de 0,05 € de valeur nominale suivant exercice par KEPLER CHEVREUX de 90 000 BSA Kepler tranche 2 à un prix unitaire déterminé selon les stipulations contractuelles pour un montant de fonds levés de 296 600,00 € (dont 4 500,00 € de valeur nominale et 292 100,00 € de prime d'émission). En conséquence, le capital social a été porté à 381 844,00 € divisé en 7 636 880 actions ordinaires toutes de même catégorie.
9. Au cours de la période allant du 1er janvier 2018 au 30 juin 2018, la Société a émis 117 665 actions de 0,05 € de valeur nominale suivant exercice par NICE & GREEN de 117 665 BSAR à un prix unitaire déterminé selon les stipulations contractuelles pour un montant de fonds levés de 30 000,00 € (dont 5 883,25 € de valeur nominale et 24 116,75 € de prime d'émission). En conséquence, le capital social a été porté à 387 727,25 € divisé en 7 754 545 actions ordinaires toutes de même catégorie.

10.2.3. Les bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BCE)

1. **BCE-2009-1 (Assemblée Générale Mixte du 15 juillet 2009 et Conseil d'administration du 15 juillet 2009)**
 - 17 197 BCE-2009-1 ont été émis, attribués et souscrits dont 4 300 devenus caducs ont été annulés ;
 - Au 30 juin 2018, les 12 897 BCE-2009-1 ont été exercés, donnant entrainant une souscription de 51 588 actions d'une valeur nominale de 0,05 € ;
2. **BCE-2009-2 (Assemblée Générale Mixte du 15 juillet 2009 et Conseil d'administration du 15 juillet 2009)**
 - 9 639 BCE-2009-2 ont été émis, attribués et souscrits dont 4 299 ont déjà été exercés par leurs titulaires (cf. alinéa 8 de la note 10.2 B) ;

- Au 30 juin 2018, il reste un solde de 5 340 BCE-2009-2 pouvant être exercés, donnant droit de souscrire à 21 360 actions d'une valeur nominale de 0,05 € ;
- Les BCE-2009-2 deviendront caducs le 15 juillet 2019 dans la mesure où le délai d'exercice des BCE-2009-2 est de 10 ans à compter de leur attribution ;

3. BCE-2012-1 (Assemblée Générale Extraordinaire du 17 février 2012)

- 15 620 BCE-2012-1 ont été émis, attribués et souscrits dont 7 810 devenus caducs ont été annulés ;
- Au 30 juin 2018, il reste un solde de 7 810 BCE-2012-1 pouvant être exercés ; donnant droit de souscrire à 31.240 actions d'une valeur nominale de 0,05 € ;
- Les BCE-2012-1 deviendront caducs le 17 février 2022 dans la mesure où le délai d'exercice des BCE-2012-1 est de 10 ans à compter de leur attribution ;

4. BCE-2013-1B (Cinquième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 30 septembre 2013 et Conseil d'administration du 14 octobre 2013)

- 10 000 BCE-2013-1B ont été émis, attribués et souscrits dont 6 250 devenus caducs ont été annulés ;
- Au 30 juin 2018, il reste 3 750 BCE-2013-1B pouvant être exercés, donnant droit de souscrire à 15 000 actions d'une valeur nominale de 0,05 € ;
- Les BCE-2013-1B deviendront caducs le 14 octobre 2023 dans la mesure où le délai d'exercice des BCE-2013-1B est de 10 ans à compter de leur attribution ;

5. BCE-2013-2B (Cinquième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 30 septembre 2013 et Conseil d'administration du 14 octobre 2013)

- 3 500 BCE-2013-2B ont été émis, attribués et souscrits ;
- Au 30 juin 2018, il reste 3 500 BCE-2013-2B pouvant être exercés, donnant droit de souscrire à 14 000 actions d'une valeur nominale de 0,05 € ;
- Les BCE-2013-2B deviendront caducs le 14 octobre 2023 dans la mesure où le délai d'exercice des BCE-2013-2B est de 10 ans à compter de leur attribution ;

6. BCE-2013-3B (Cinquième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 30 septembre 2013 et Conseil d'administration du 14 octobre 2013)

- 17 500 BCE-2013-3B ont été émis, attribués et souscrits. Ils sont tous devenus caducs et ont été annulés en totalité ;
- Au 30 juin 2018, il ne reste aucun BCE-2013-3B exerçables.

7. BCE-2015-1 (Vingt-deuxième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2015 et Conseil d'administration du 28 avril 2015)

- 323 000 BCE-2015-1 ont été émis, attribués et souscrits dont 133 250 devenus caducs ont été annulés ;
- Au 30 juin 2018, il reste 189 750 BCE-2015-1 pouvant être exercés, donnant droit de souscrire à 189 750 actions d'une valeur nominale de 0,05 € ;
- Les BCE-2015-1 deviendront caducs le 28 avril 2025 dans la mesure où le délai d'exercice des BCE-2015-1 est de 10 ans à compter de leur attribution ;

8. BCE-2016-1 (Vingt-deuxième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2015 et Conseil d'administration du 10 janvier 2016)

- 32 000 BCE-2016-1 ont été émis, attribués et souscrits dont 16 000 devenus caducs ont été annulés ;
- Au 30 juin 2018, il reste 16 000 BCE-2016-1 pouvant être exercés, donnant droit de souscrire à 16 000 actions d'une valeur nominale de 0,05 € ;
- Les BCE-2016-1 deviendront caducs le 10 janvier 2026 dans la mesure où le délai d'exercice des BCE-2016-1 est de 10 ans à compter de leur attribution.

9. BCE-2016-2 (Dix-neuvième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2016 et Conseil d'administration du 22 septembre 2016)

- 206.000 BCE-2016-2 ont été émis, attribués et souscrits dont 108 625 devenus caducs ont été annulés ;
- Au 30 juin 2018, il reste 97 375 BCE-2016-2 pouvant être exercés, donnant droit de souscrire à 97 375 actions d'une valeur nominale de 0,05 € ;
- Les BCE-2016-2 deviendront caducs le 22 septembre 2026 dans la mesure où le délai d'exercice des BCE-2016-2 est de 10 ans à compter de leur attribution.

10. BCE-2018-1 (Dix-huitième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2017 et Conseil d'administration du 20 mars 2018)

- 129 100 BCE-2018-1 ont été émis, attribués et souscrits ;
- Au 30 juin 2018, il reste 129 100 BCE-2018-1 pouvant être exercés, donnant droit de souscrire à 129 100 actions d'une valeur nominale de 0,05 € ;
- Les BCE-2018-1 deviendront caducs le 20 mars 2028 dans la mesure où le délai d'exercice des BCE-2018-1 est de 10 ans à compter de leur attribution.

Tableau Récapitulatif BCE :

	Emis et souscrits	Prix d'exercice unitaire par actions	Annulés/ Caducs	Exercés	Solde	Nbre d'actions maximum à émettre	Caducité
BCE 2009-1 AG du 15/07/2009	17 197	3,90 €	4 300	12 897		0	15/07/2019
BCE 2009-2 AG du 15/07/2009	9 639	3,90 €	0	4 299	5 340	21 360	15/07/2019
BCE-2012-1 AG du 17/02/2012	15 620	3,90 €	7 810	0	7 810	31 240	17/02/2022
BCE-2013-1B AG du 30/09/2013	10 000	3,90 €	6 250	0	3 750	15 000	14/10/2023
BCE-2013-2B AG du 30/09/2013	3 500	3,90 €	0	0	3 500	14 000	14/10/2023
BCE-2013-3B AG du 30/09/2013	17 500	3,90 €	17 500	0	0	0	14/10/2023
BCE-2015-1 AG du 28/04/2015	323 000	10,02 €	133 250	0	189 750	189 750	28/04/2025
BCE-2016-1 AG du 28/04/2015	32 000	6,52 €	16 000		16 000	16 000	19/01/2026
BCE-2016-2 AG du 12/05/2016	206 000	6,20 €	108 625	0	97 375	97 375	22/09/2026
BCE-2018-1 AG du 11/05/2017	129 100	4,22 €	0	0	129 100	129 100	20/03/2028
TOTAL BCE	763 556		293 735	17 196	452 625	513 825	

10.2.4. Les bons de souscription d'actions (BSA)

1. BSA-2009 (Assemblée Générale Mixte du 21 avril 2009)

- 128 985 BSA-2009 ont été émis attribués et souscrits dont 85 470 ont été exercés ;
- Au 30 juin 2018, il reste un solde de 43 515 BSA-2009 pouvant être exercés, donnant droit de souscrire à 174 060 actions d'une valeur nominale de 0,05 € ;
- Les 43 515 BSA-2009 deviendront caducs le 21 avril 2019 dans la mesure où le délai d'exercice est de 10 ans à compter de la décision collective des associés du 21 avril 2019.

2. BSA-2013-1B (Cinquième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 30 septembre 2013 et Conseil d'administration du 14 octobre 2013)

- 7 000 BSA-2013-1B ont été émis, attribués et souscrits ;
- Au 30 juin 2018, il reste un solde de 7 000 BSA-2013-1B pouvant être exercés, donnant droit de souscrire à 28 000 actions d'une valeur nominale de 0,05 € ;
- Les BSA-2013-1B deviendront caducs le 14 octobre 2023 dans la mesure où le délai d'exercice est de 10 ans à compter de leur émission.

3. BSA-2015-1 (Vingt-troisième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2015 et Conseil d'administration du 28 avril 2015)

- 15 106 BSA-2015-1 ont été émis, attribués et n'ont été souscrits par aucun de leurs bénéficiaires, ainsi ils sont tous caducs et ont été annulés ;
- Au 30 juin 2018, il ne reste aucun BSA-2015-1 exerçables ;

Tableau Récapitulatif BSA :

	Emis et souscrits	Prix d'exercice	Annulés	Réserve	Exercés	Solde	Nbre d'actions maximum à émettre	Caducité
BSA-2009 AG du 21/04/2009	128 985	5,85 €			85 470	43 515	174 060	21/04/2019
BSA-2013-1B AG du 30/09/2013	7 000	3,90 €				7 000	28 000	14/10/2023
BSA-2015-1 AG du 28/04/2015	15 106	10,02 €	15 106			0	0	28/04/2025
TOTAL BSA	151 091		15 106	0	85 470	50 515	202 060	

10.2.5. Les bons de souscription d'actions émis au profit de KEPLER CHEUVREUX

1. BSA KEPLER TRANCHE 1

- Douzième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 31 mars 2015, Conseil d'Administration du 17 mars 2015 et décisions du Directeur Général du 18 mars 2015 ;
- 200 000 BSA KEPLER TRANCHE 1 ont été émis, attribués, souscrits et entièrement exercés par KEPLER CHEUVREUX ;
- Au 30 juin 2018, il ne restait aucun BSA KEPLER TRANCHE 1 exerçables.

2. BSA KEPLER TRANCHE 2

- Quatorzième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2016, Conseil d'Administration du 18 novembre 2016 et décisions du Directeur Général du 3 mai 2017 ;
- 200 000 BSA KEPLER TRANCHE 2 ont été émis, attribués et souscrits par KEPLER CHEUVREUX ;
- Au 30 juin 2018, il reste un solde de 110 000 BSA KEPLER TRANCHE 2 pouvant être exercés, donnant droit de souscrire à 110 000 actions d'une valeur nominale de 0,05 €.

10.2.6. Attribution d'actions gratuites

1. Actions gratuites du 22 septembre 2016

- Vingtième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2016, Conseil d'Administration du 22 septembre 2016 ;
- 10 150 actions gratuites ont été émises, attribuées, souscrites et définitivement acquises par les bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition ;
- Période d'acquisition : 1 an à compter de leur émission, soit une date d'échéance fixée au 22 septembre 2017 ;
- Période de conservation : 1 an à compter de l'expiration de la période d'acquisition, soit une date d'échéance fixée au 22 septembre 2018 ;
- Condition d'acquisition : présence des bénéficiaires pendant la période d'acquisition ;
- Au 30 juin 2018, il ne reste aucune action gratuite pouvant être acquises.

2. Actions gratuites du 20 mars 2018

- Vingtième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2016, Conseil d'Administration du 20 mars 2018 ;
- 380 900 actions gratuites ont été émises, attribuées, souscrites et définitivement acquises par les bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition ;
- Période d'acquisition : 1 an à compter de leur émission, soit une date d'échéance fixée au 20 mars 2018 ;
- Période de conservation : 1 an à compter de l'expiration de la période d'acquisition, soit une date d'échéance fixée au 20 mars 2019 ;
- Condition d'acquisition : présence des bénéficiaires pendant la période d'acquisition ;
- Au 30 juin 2018, il ne reste 380 900 actions gratuites pouvant être acquises.

10.2.7. Bons de souscription d'actions remboursables (« BSAR »)

Le directeur général, par décisions du 8 juin 2018, sur délégation du conseil d'administration du 17 mai 2018 faisant usage de la délégation de compétence conférée par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires en date du 17 mai 2018 dans sa 12^e résolution, a décidé l'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription d'un nombre total de 120 BSAR, répartis en 12 tranches mensuelles de 10 BSAR chacune, pour un montant total de 3,6 millions d'euros dans le cadre d'un programme de financement en fonds propre avec Nice & Green, société spécialisée dans la fourniture de solutions de financements adaptés aux sociétés cotées.

Dans le cadre de ce programme, Nice & Green s'est engagé à souscrire ces 120 BSAR selon un calendrier prédéfini à un prix de souscription unitaire de 27 000 euros par BSAR et exerçables à un prix d'exercice unitaire de 3 000 euros par BSAR. Le nombre d'actions émises sur exercice de chaque BSAR sera déterminé selon la formule suivante :

$$\text{Nombre d'actions à émettre} = (\text{Prix de souscription} + \text{Prix d'exercice}) / \text{Prix d'émission}$$

Le prix d'émission unitaire des actions nouvelles issues de l'exercice des BSAR sera égale à 93% du cours le plus faible sur les 10 dernières séances précédant l'exercice.

Le calendrier d'émission des 120 BSAR est le suivant :

<u>Tranches</u>	<u>Date</u>		<u>BSAR à émettre</u>
1	12 juin 2018	:	1 à 10
2	11 juillet 2018	:	11 à 20
3	9 août 2018	:	21 à 30
4	7 septembre 2018	:	31 à 40
5	8 octobre 2018	:	41 à 50
6	6 novembre 2018	:	51 à 60
7	5 décembre 2018	:	61 à 70
8	8 janvier 2019	:	71 à 80
9	7 février 2019	:	81 à 90
10	8 mars 2019	:	91 à 100
11	8 avril 2019	:	101 à 110
12	10 mai 2019	:	111 à 120

Au 30 juin 2018, la Société a émis et délivré 10 BSAR intégralement souscrits par Nice & Green à un prix de souscription global de 27 000 euros et a émis et délivré 117 665 actions nouvelles sur exercice de 10 BSAR pour un prix d'exercice global de 2,5496 euros.

11.AUTRES FONDS PROPRES

Ce poste est composé des **avances remboursables** accordées par des organismes publics : Bpifrance (ex OSEO Innovation), COFACE (421 K€ hors intérêts courus dont 145 K€ reçus en 2018).

Dans le cadre de ses recherches, la société bénéficie et a bénéficié d'avances obtenues, de la part de Bpifrance, pour un montant global de 6,8 millions d'euros.

Ce montant représente la somme de 5 aides versées depuis 2005. Celles restantes à rembourser sont les suivantes :

➤ **Convention Bpifrance, signée le 25 mai 2009 pour 4 684 K€**

Il s'agit d'une avance pour la suite du développement du dispositif dédié au traitement non invasif des nodules de la thyroïde, des parathyroïdes, et des fibroadénomes du sein par la technologie HIFU (High Intensity Focused Ultrasound).

Sur la base des dépenses effectuées à ce jour, le groupe a perçu 692 K€ en 2012, 868 K€ en 2013, 900 K€ en 2014, 1 089 K€ en 2015, 433 K€ en 2016 et 703 K€ en 2017 sous forme d'aides remboursables, soit un total de 4 684 €.

Au 30 juin 2018, le programme est réalisé. Le montant dû à Bpifrance se monte à 4 684 K€ (hors intérêts courus).

➤ **Avance COFACE, contrat signé en 2014, total reçu de 421 K€**

Avance perçue dans le cadre de la prospection commerciale en Allemagne, Chine, Hong-Kong, Macao et Royaume-Uni.

La période de garantie s'étend du 1^{er} décembre 2014 au 30 novembre 2017 et la période d'amortissement s'étale sur 5 exercices suivant la date fin de garantie.

12. ECHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE

Dettes au 30 juin 2018

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	1 398 962,58	1 398 962,58		
Dettes fiscales & sociales	1 584 943,39	1 584 943,39		
Dettes sur immobilisations	730 122,00	730 122,00		
Autres dettes	30 865,10	30 865,10		
Produits constatés d'avance	341 122,13	341 122,13		
Total	4 086 015	4 086 015	-	-

13. COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF

Détail des charges à payer (en K€) :

	30/06/2018	31/12/2017
Emp. & dettes établ. de crédit		
Intérêts courus sur avances conditionnées	916 757	791 700
Fournisseurs	655 357	449 427
Dettes fiscales & sociales	1 322 119	1 153 161
Autres dettes		
Fournisseurs – Factures non parvenues		
TOTAL GENERAL	2 894 233	2 394 288

14. PRODUITS D'EXPLOITATION

Les ventes de la société Theraclion SA seule s'élève à 862 K€, en hausse de 15% sur un an.

Les 653 K€ de chiffre d'affaires équipement du premier semestre 2018 correspondent aux ventes de trois machines Echopulse : une en Espagne, une en France et une en Corée du Sud via la filiale Theraclion de Hong Kong non consolidée. Au premier semestre 2017, Theraclion avait vendu trois systèmes dont l'un à sa filiale de Hong Kong qui en est toujours propriétaire et le facture au traitement.

Les locations d'équipement progressent par rapport au premier semestre 2017 du fait d'un contrat de location d'un système de recherche vétérinaire aux Etats-Unis.

La vente de consommables progresse de 54% en ligne avec l'augmentation du nombre de traitements en routine clinique de 68%, ce qui illustre l'adoption croissante de l'échothérapie. Enfin, l'augmentation des ventes de services de 139% traduit la souscription de contrats de maintenance des systèmes qui sortent de la période de garantie. Au total les revenus récurrents - consommables et services de maintenance - doublent par rapport au premier semestre 2017.

K€	2018	2017	% vs 2017
Ventes équipements ⁵	653	656	+0%
Locations d'équipements	72	24	+202%
Ventes de consommables (a)	70	46	+54%
Ventes de services (b)	67	28	+139%
Chiffre d'affaires	862	755	+15%
Dont CA Externe :	680	549	+24%
Dont CA vers Filiales :	183	204	-11%

- Subvention d'exploitation : 4 K€
- Autres produits : 2 K€

⁵ Ces ventes de matériel comportent une clause de retour dans un délai de 12 mois. Cette pratique est couramment employée par Theraclion afin de faciliter l'adoption de sa technologie innovante. A ce jour, aucun client n'a exercé cette clause.

15. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier au 30 juin 2018 s'élève à (121) K€ contre (110) K€ au 30 juin 2017.
Les principales charges financières sont détaillées ci-après :

	30/06/2018	30/06/2017
Produits financiers		
Intérêts et produits assimilés	0	575
Produits nets de cession VMP	0	0
Gains de change	3 266	6 708
Reprise s/prov dépr immo fin	7 785	10 937
Total	11 051	18 220
Charges financières		
Dotations financières aux (1) amortissements et provisions	0	0
Pertes de change	(4 011)	(22 480)
Intérêts courus sur avances remboursables	(128 300)	(105 822)
Escomptes accordés	0	0
Total	(132 312)	(128 302)
TOTAL Résultat Financier	(121 261)	(110 082)

16. IMPOT SUR LES BENEFICES

Le Groupe étant déficitaire, il ne supporte pas de charge d'impôt. Le montant comptabilisé en compte de résultat au titre de l'impôt sur les sociétés est composé du Crédit Impôt Recherche (« CIR »). Le CIR s'élève à 710 K€ au titre du premier semestre 2018 contre 652 K€ au titre du premier semestre 2017.

17. REMUNERATION DES DIRIGEANTS (hors attribution d'instruments de capital)

En application de l'article 531-3 du Plan Comptable Général, sont à considérer comme des dirigeants sociaux d'une SA à conseil d'administration, le Président du Conseil d'administration, les Directeurs généraux ainsi que les administrateurs personnes physiques ou morales (et leurs représentants permanents).

Les rémunérations des dirigeants de Theraclion comptabilisées en charge au cours du premier semestre 2018, et mentionnées en euros sont les suivantes :

Période du 1er janvier au 30 juin 2018

	Fonction	Rémunération fixe et variable	Honoraires		Jetons de présence	Total
			Comptabilisés	Provisionnés		
Jean-Yves BUREL	PCA	-		-	4 500	4 500
David CAUMARTIN	DG	106 341			-	106 341
Wolfram EICHNER	Adm				1 500	1 500
Samuel LEVY	Adm				3 000	3 000
Bernd VON POLHEIM	Adm				3 000	3 000
Vincent GARDES	Adm				-	-
Renaud Saleur	Adm				6 000	6 000
TOTAL		106 341	-	-	18 000	124 341

18.EFFECTIFS

Les effectifs moyens des exercices sont les suivants :

	30/06/2018	30/06/2017
Cadres	31	32
Employés	1	3
Total	32	35

19.EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

a. Première inclusion dans le cadre de l'étude « Forfait Innovation »

Le 2 juillet, la Société annonçait l'inclusion de la première patiente dans le cadre de l'étude 'Forfait Innovation' au site de l'investigateur principal, le Groupe Hospitalier Diaconesses Croix Saint Simon (GHDCSS) à Paris. (voir Développement de l'échothérapie en Europe.)

b. Theraclion concrétise plusieurs projets clés avec des universités allemandes

Le dernier programme de recherche a été retenu en tant que projet Eurostars. En collaboration avec ses partenaires du projet, Theraclion développera le premier HIFU (High Intensity Focused Ultrasound) utilisable sur patient, spécialement conçu pour une thérapie combinée du cancer avec la radiothérapie.

Eurostars est un programme conjoint entre EUREKA, un réseau intergouvernemental de soutien aux projets de R&D et d'innovation "orientés marché", et la Commission européenne. Le projet de Theraclion sera développé sur 3 ans en collaboration avec le "Fraunhofer Institute for Medical Image Computing (MEVIS), le "Innovation Center Computer Assisted Surgery" (ICCAS - Universität Leipzig) et la PME Mediri. Theraclion dépensera jusqu'à 1,7M € et percevra des subventions à hauteur de 40% des dépenses.

Le but est de développer un système robotique polyvalent capable de fournir une large gamme de régimes d'ultrasons focalisés supportant différents types de thérapies contre le cancer. Lors du projet, l'Echopulse® de Theraclion sera positionné par un bras de robot permettant son utilisation en conjonction avec un système de radiothérapie. L'objectif est d'obtenir un système utilisable sur patient.

Theraclion a signé un accord commercial avec l'hôpital universitaire "Klinikum rechts der Isar" de la "Technical University of Munich" (TUM) pour l'utilisation d'Echopulse® dans le cadre de traitements de patients atteints de nodules thyroïdiens. Le système sera installé à l'hôpital TUM "Rechts der Isar" dans le service de médecine nucléaire. Le diagnostic et le traitement de la maladie thyroïdienne bénigne et maligne est une spécialité du service qui emploie au total 13 médecins et médecins-assistants de médecine nucléaire.

Aucun autre évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture au 30 juin 2018.

III. Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018

Au Directeur Général,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Theraclion et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes intermédiaires de celle-ci, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes intermédiaires ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes intermédiaires, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français tels qu'adoptés dans l'Union européenne, le fait que les comptes intermédiaires présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la société au 30 juin 2018, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose les conditions d'application du principe de continuité d'exploitation.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Paris-La Défense, le 15 octobre 2018

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Cédric Garcia